



Stup : Délai entre décision et condamnation

Par **rasskov**, le **17/02/2014** à **22:16**

Bonjour,rnrnJ'ai été contrôlé il y a bientôt 1 an et suite à un test salivaire puis prise de sang : positif THC. Pour un joint fumé 48h avant ! Suite à cela, j'ai été condamné à 4 mois de suspension. Aujourd'hui et presque un an après, le commissariat me convoque pour que je rende mon permis.rnexiste-il un délai maximum pour rendre le permis après jugement sachant qu'il ne n'avait donné à ce jour aucune suite. Délai maximum pour passé visite médicale ?rnrnmerci

Par **Tisuisse**, le **18/02/2014** à **14:32**

Bonjour,rnrnLa prescription étant de 3 ans à compter di dernier acte juridique émis, cette convocation est dans les temps.rnrnPour la visite médicale, voyez la préfecture.